

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration de la passerelle du RAVeL de l'Ourthe entre Comblain-la-Tour et Fairon

Ce vendredi 15 septembre, la passerelle du RAVeL de l'Ourthe située entre Comblain-la-Tour et Fairon a été inaugurée. D'une longueur de 110 mètres, elle a été construite à partir de bois exotique. Dans le but de préserver le milieu naturel, les matériaux nécessaires à la construction de cette passerelle ont été amenés et mis en œuvre de mains d'hommes.



L'aménagement du tronçon du RAVeL de l'Ourthe entre Comblain-la-Tour et Hamoir est maintenant complètement finalisé. L'ouvrage a été ouvert aux usagers le 28 juin dernier. Aujourd'hui, l'ouvrage a été officiellement inauguré en présence du ministre wallon de la Mobilité et des autorités locales.

Pour rappel, ce tronçon, situé en grande partie en site Natura 2000, avait fait l'objet d'une première phase de travaux durant les années 2017 à 2019 entre

Comblain-la-Tour, Comblain-Fairon et Hamoir. Deux nouvelles passerelles avaient notamment été érigées pour franchir l'Ourthe à Comblain-Fairon et Tabreux.

A l'époque, le permis d'urbanisme n'avait cependant pas été délivré sur un tronçon de 450 mètres, situé au droit des éboulis de l'ancienne carrière de Chirmont entre Comblain-la-Tour et Comblain-Fairon, pour des raisons liées à la conservation de la nature. Dans ce site reconnu comme habitat sensible, on peut apercevoir notamment des lézards des murailles, espèce protégée d'intérêt communautaire.

Après de nouvelles études techniques approfondies menées sous la conduite de la Direction des Voies hydrauliques de Liège, le projet a pu être approuvé par l'ensemble de parties prenantes, dont le Département de la Nature et des Forêts (DNF). Outre une modification du tracé initial prévu afin de protéger la faune locale, le projet a nécessité la construction d'une nouvelle passerelle en bois exotique de 110 mètres de long. Elle repose à une hauteur de 30 à 90 cm sur des vis et plots enfoncés dans le sol.



Le coût des travaux d'aménagement, comprenant la passerelle et une piste RAVeL en béton de 350 mètres de long, s'élève à environ 515.000 €.

La Direction des Voies hydrauliques de Liège compte bien poursuivre le travail entamé. Le but ultime du RAVeL de l'Ourthe, composante de l'itinéraire cyclable régional W7, est évidemment de connecter Liège à Durbuy en

aménageant les deux derniers chaînons manquants : entre Hamoir et Sy d'une part, et entre Palogne et Bomal d'autre part. L'avant-projet entre Palogne et Bomal vient d'être approuvé.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be